

Service logement

REF : DS2012008

Signataire : ABW

Séance du Conseil Municipal du 11/12/2012

RAPPORTEUR : Ugo LANTERNIER

OBJET : Rapport d'activité 2011 de l'Office Public de l'Habitat d'Aubervilliers (OPH)

EXPOSE :

L'OPHLM est un établissement public municipal relevant du Code de la construction et de l'habitation. Ayant réalisé son rapport d'activité pour l'année 2011, il appartient au Conseil municipal d'en prendre acte (fascicule joint au présent rapport de présentation).

Gérant près de 7900 logements, 4500 places de stationnement et 210 locaux d'activité, cette structure est tout autant un acteur de la politique municipale du logement qu'un relais de proximité pour de très nombreux albertivillariens.

L'exercice 2011 a été marqué par des actions importantes dans le domaine de la construction et de la rénovation. Une opération a été livrée en 2011 (25 logements Villa Schaeffer) et trois autres ont été lancées (43 logements). Deux opérations précédemment lancées se poursuivent (39 logements). D'autres modalités deancements de projets ont également été mises en œuvre (notamment VEFA). Les réhabilitations ont porté sur des logements, des parties communes (notamment plan ascenseur) et des espaces extérieurs. Les interventions techniques de maintenance quotidienne ont fait l'objet de suivis permanents.

L'OPHLM s'est également attaché à renforcer l'accompagnement de ses locataires. Cet effort, qui bénéficie particulièrement aux populations fragilisées, se développe notamment grâce aux partenariats avec les mouvements locatifs. En lien avec les élus et services municipaux concernés, la prévention des expulsions a également été un axe de travail majeur. A ce titre, la vente de logements de l'Office à des locataires, dans une perspective d'accession à la propriété est un objectif acté en 2011 au sein de l'OPHLM. La proximité et les services aux locataires ont également fait l'objet d'efforts concrets au bénéfice direct des locataires, tout au long de cette année. L'OPHLM a enfin contribué à impulser, tout au long de cette année, des rapports de solidarité et de proximité entre locataires (« fête des voisins », « laissons pousser »...).

Au-delà de cette dimension de gestion de son patrimoine et des rapports avec les locataires, l'office s'est impliqué dans dynamique de la vie locale et de l'animation des quartiers (rénovation urbaine, gestion urbaine de proximité, actions en direction des commerces et de la vie associative, jardins solidaires).

Le rapport d'activité de l'OPHLM pour 2011 présente également les orientations poursuivies et les résultats concrétisés en termes de gestion interne (ressources humaines notamment) et budgétaire.

Il est proposé au Conseil municipal de prendre acte du rapport de présentation de l'OPHLM pour l'exercice 2011.

Séance du Conseil Municipal du 11/12/2012

N°377

Direction Générale de la Solidarité / Direction du Logement

Service logement

REF : DS2012008

Signataire : ABW

OBJET : Rapport d'activité 2011 de l'Office Public de l'Habitat d'Aubervilliers (OPH)

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la Construction et de l'habitation ;

Vu le rapport d'activité de l'Office Public de l'Habitat d'AUBERVILLIERS pour l'exercice 2011 ;

Considérant que l'OPH est un établissement public municipal ;

A l'unanimité.

DELIBERE :

PREND ACTE du rapport d'activité de l'Office Public de l'Habitat d'AUBERVILLIERS pour l'exercice 2011, tel que celui-ci figure en annexe de la présente délibération.

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 14/12/2012

Publié le : 18/12/2012

Certifié exécutoire le : 18/12/2012

Pour le Maire

L'Adjoint délégué